

**JCDecaux S.A.**

Exercice clos le 31 décembre 2015

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés**

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.  
Tour Eqho  
2, avenue Gambetta  
92066 Paris La Défense Cedex

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## JCDecaux S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2015

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société JCDecaux S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. **Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les immobilisations corporelles, incorporelles, les goodwill et les titres mis en équivalence font l'objet d'un test de perte de valeur en fonction des perspectives de rentabilité future selon la méthode décrite dans les notes 1.10 « Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles et des goodwill » et 1.11 « Titres mis en équivalence » de l'annexe aux comptes consolidés et dont les résultats sont décrits dans les notes 4.3 « Tests de perte de valeur sur les goodwill, les immobilisations corporelles et incorporelles » et 4.4 « Titres mis en équivalence et tests de perte de valeur » de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie suivie ainsi que les données et les hypothèses utilisées par votre groupe pour réaliser ces évaluations. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- La note 1.19 « Engagements de rachat de minoritaires » de l'annexe aux comptes consolidés décrit le traitement comptable des engagements de rachat de titres de minoritaires, en l'absence de texte spécifique du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Nous nous sommes assurés que cette note donne une information appropriée sur la méthode retenue par votre groupe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense, le 2 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.



Jacques Pierre

ERNST & YOUNG et Autres



Gilles Puissochet

# COMPTES CONSOLIDÉS ET ANNEXE

## ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE

### Actif

<i>En millions d'euros</i>		31/12/2015	31/12/2014
Goodwill	§ 4.1	1 271,6	1 170,8
Autres immobilisations incorporelles	§ 4.1	300,2	299,6
Immobilisations corporelles	§ 4.2	1 173,1	1 022,6
Titres mis en équivalence	§ 4.4	489,3	475,2
Investissements financiers	§ 4.5	0,8	0,8
Autres actifs financiers	§ 4.5	108,5	75,4
Impôts différés actif	§ 4.10	48,6	31,1
Créances d'impôts sur les sociétés		1,2	1,3
Autres créances	§ 4.6	32,9	31,7
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>3 426,2</b>	<b>3 108,5</b>
Autres actifs financiers	§ 4.5	10,3	5,5
Stocks	§ 4.7	99,9	92,5
Instruments financiers dérivés	§ 4.15	3,4	2,0
Clients et autres débiteurs	§ 4.8	887,1	787,2
Créances d'impôts sur les sociétés		17,0	6,2
Actifs financiers de trésorerie	§ 4.9	77,7	41,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	§ 4.9	233,2	794,8
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>1 328,6</b>	<b>1 730,0</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>4 754,8</b>	<b>4 838,5</b>

## Capitaux propres et passifs

<i>En millions d'euros</i>		31/12/2015	31/12/2014 Retraité <sup>(1)</sup>
Capital		3,2	3,4
Primes		587,0	1 064,7
Réserves consolidées		1 492,6	1 414,6
Résultat net part du Groupe		233,9	194,3
Autres éléments des capitaux propres		25,7	-14,0
<b>CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE</b>		<b>2 342,4</b>	<b>2 663,0</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		-18,2	-23,6
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	§ 4.11	<b>2 324,2</b>	<b>2 639,4</b>
Provisions	§ 4.12	302,4	265,8
Impôts différés passif	§ 4.10	80,0	82,0
Dettes financières	§ 4.13	524,3	544,8
Dettes sur engagements de rachat de minoritaires	§ 4.14	86,9	92,0
Autres créditeurs		9,9	14,8
Instruments financiers dérivés	§ 4.15	0,0	0,0
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>1 003,5</b>	<b>999,4</b>
Provisions	§ 4.12	41,2	37,1
Dettes financières	§ 4.13	175,5	193,1
Dettes sur engagements de rachat de minoritaires	§ 4.14	33,8	26,4
Instruments financiers dérivés	§ 4.15	0,2	5,6
Fournisseurs et autres créditeurs	§ 4.16	1 118,8	890,6
Passifs d'impôt exigible		42,8	35,3
Concours bancaires	§ 4.13	14,8	11,6
<b>PASSIFS COURANTS</b>		<b>1 427,1</b>	<b>1 199,7</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>2 430,6</b>	<b>2 199,1</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>4 754,8</b>	<b>4 838,5</b>

(1) Les données sont retraitées de l'application rétrospective d'IFRIC 21 dont les impacts sont présentés au paragraphe 1.1 « Principes d'établissement des comptes du Groupe ».

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE

### COMPTE DE RÉSULTAT

<i>En millions d'euros</i>		2015	2014
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	§ 5.1	2 807,1	2 482,2
Coûts directs d'exploitation	§ 5.2	-1 768,2	-1 550,9
Coûts commerciaux, généraux & administratifs	§ 5.2	-456,2	-400,3
<b>MARGE OPÉRATIONNELLE</b>		582,7	531,0
Dotations aux amortissements et provisions nettes	§ 5.2	-252,4	-259,9
Perte de valeur des goodwill	§ 5.2	0,0	0,0
Pièces détachées maintenance	§ 5.2	-45,4	-40,9
Autres produits opérationnels	§ 5.2	8,9	12,7
Autres charges opérationnelles	§ 5.2	-23,7	-10,6
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		270,1	232,3
Produits financiers	§ 5.3	7,8	9,8
Charges financières	§ 5.3	-41,5	-42,3
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>		-33,7	-32,5
Impôts sur les bénéfices	§ 5.4	-72,9	-69,8
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	§ 5.5	81,4	70,3
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>		244,9	200,3
Résultat des activités abandonnées			
<b>RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>		244,9	200,3
- Dont Participations ne donnant pas le contrôle		11,0	6,0
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>		233,9	194,3
Résultat de base par action (en euros)		1,071	0,868
Résultat dilué par action (en euros)		1,069	0,866
Nombre moyen pondéré d'actions	§ 5.7	218 317 778	223 845 979
Nombre moyen pondéré d'actions (dilué)	§ 5.7	218 862 616	224 355 679

### AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE

<i>En millions d'euros</i>		2015	2014
<b>RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>		244,9	200,3
Écarts de conversion sur les opérations faites à l'étranger <sup>(1)</sup>		50,4	71,8
Écarts de conversion sur les investissements nets à l'étranger <sup>(2)</sup>		-8,4	1,6
Couverture des flux de trésorerie		-0,6	1,2
Impôts sur les autres éléments du résultat global reclassés ultérieurement en résultat net		0,2	-0,2
Part des autres éléments du résultat global dans les sociétés mises en équivalence (nette d'impôt)		0,4	-18,5
<b>Autres éléments du résultat global reclassés ultérieurement en résultat net</b>		42,0	55,9
Variation des écarts actuariels sur les régimes postérieurs à l'emploi et plafonnement des actifs		1,8	-9,8
Impôts sur les autres éléments du résultat global non reclassés ultérieurement en résultat net		-0,7	2,9
Part des autres éléments du résultat global dans les sociétés mises en équivalence (nette d'impôt)		-2,9	-3,5
<b>Autres éléments du résultat global non reclassés ultérieurement en résultat net</b>		-1,8	-10,4
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>		40,2	45,5
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>		285,1	245,8
- Dont Participations ne donnant pas le contrôle		11,2	8,5
<b>RÉSULTAT GLOBAL - PART DU GROUPE</b>		273,9	237,3

(1) En 2015, les écarts de conversion sur les opérations faites à l'étranger sont liés à des variations de taux de change, dont principalement 36,6 millions d'euros sur Hong Kong, 14,5 millions d'euros sur le Royaume-Uni, -12,3 millions d'euros sur le Brésil et 11,3 millions d'euros sur la Belgique. Ils comprennent également le recyclage d'écarts de conversion en résultat pour 0,1 million d'euros suite aux variations de périmètre.

En 2014, les écarts de conversion sur opérations faites à l'étranger sont liés à des variations de taux de change, dont principalement 39,0 millions d'euros sur Hong Kong, 16,8 millions d'euros sur le Royaume-Uni, 6,3 millions d'euros sur les Etats-Unis et 6,0 millions d'euros sur les Emirats Arabes Unis. Ils comprennent également le recyclage d'écarts de conversion en résultat pour 0,2 million d'euros suite aux variations de périmètre.

(2) En 2015, les écarts de conversion sur les investissements nets à l'étranger comprennent le recyclage d'écarts de conversion en résultat pour -5,8 millions d'euros sur des prêts précédemment qualifiés d'investissements nets à l'étranger.

## ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère											Participations ne donnant pas le contrôle		Total
	Capital	Primes d'émission	Actions propres	Réserves non distribuées	Autres éléments des capitaux propres						Total Autres éléments	Total		
					Couverture des flux de trésorerie	Titres disponibles à la vente	Réserve de conversion	Réserve de réévaluation	Ecarts actuariels / plafonnement des actifs	Autres				
Capitaux propres au 1er janvier 2014 retraités <sup>(1)</sup>	3,4	1 052,3	0,0	1 522,1	-0,3	-0,1	-25,0	0,9	-33,3	0,8	-57,0	2 520,8	-38,8	2 482,0
Augmentation de capital <sup>(2)</sup>	0,0	9,4		-0,5							0,0	8,9	1,5	10,4
Distributions de dividendes				-107,3							0,0	-107,3	-12,3	-119,6
Paie ments en actions		3,0									0,0	3,0		3,0
Dettes sur engagements de rachat de mino ritaires <sup>(4)</sup>											0,0	0,0	12,4	12,4
Variations de périmètre <sup>(5)</sup>				0,6							0,0	0,6	5,1	5,7
Résultat de l'ensemble consolidé				194,3							0,0	194,3	6,0	200,3
Autres éléments du Résultat global					1,2		52,1		-10,3		43,0	43,0	2,5	45,5
Résultat global	0,0	0,0	0,0	194,3	1,2	0,0	52,1	0,0	-10,3	0,0	43,0	237,3	8,5	245,8
Autres				-0,3							0,0	-0,3		-0,3
Capitaux propres au 31 décembre 2014 retraités <sup>(4)</sup>	3,4	1 064,7	0,0	1 608,9	0,9	-0,1	27,1	0,9	-43,6	0,8	-14,0	2 663,0	-23,6	2 639,4
Augmentation de capital <sup>(2)</sup>	0,0	19,2		-0,3							0,0	18,9	0,6	19,5
Actions propres <sup>(3)</sup>														
Achat			-502,8								0,0	-502,8		-502,8
Annulation	-0,2	-499,8	502,8	-2,8							0,0	0,0		0,0
Distributions de dividendes				-112,0							0,0	-112,0	12,7	-124,7
Paie ments en actions		2,9									0,0	2,9		2,9
Dettes sur engagements de rachat de mino ritaires <sup>(4)</sup>											0,0	0,0	3,2	3,2
Variations de périmètre <sup>(5)</sup>				-1,1					-0,4		-0,4	-1,5	3,0	1,5
Résultat de l'ensemble consolidé				233,9							0,0	233,9	11,0	244,9
Autres éléments du Résultat global					-0,6		42,4		-1,8		40,0	40,0	0,2	40,2
Résultat global	0,0	0,0	0,0	233,9	-0,6	0,0	42,4	0,0	-1,8	0,0	40,0	273,9	11,2	285,1
Autres				-0,1			0,1				0,1	0,0	0,1	0,1
Capitaux propres au 31 décembre 2015	3,2	587,0	0,0	1 726,5	0,3	-0,1	69,6	0,9	-45,8	0,8	25,7	2 342,4	-18,2	2 324,2

- (1) Les données sont retraitées de l'application rétrospective d'IFRIC 21 dont les impacts sont présentés au paragraphe 1.1 « Principes d'établissement des comptes du Groupe ».
- (2) Augmentation des primes d'émission chez JCDecaux SA suite aux levés de stock-options et à l'octroi d'actions gratuites et part des minoritaires dans les augmentations de capital des sociétés contrôlées.
- (3) Dans le cadre de l'OPAS : rachat d'actions propres pour 502,8 millions d'euros (dont 2,8 millions d'euros de frais nets d'impôt liés à l'offre), puis annulation de ces actions par réduction de capital pour -0,2 million d'euros et imputation sur le poste « Prime d'émission » pour -499,8 millions d'euros.
- (4) En 2015, exercice d'un engagement d'achat. En 2014, reprise d'un engagement d'achat qui n'a pas été exercé. Les effets de revalorisation et d'actualisation des engagements de rachat de minoritaires sont constatés en compte de résultat sur la ligne « Résultat de l'ensemble consolidé » en participations ne donnant pas le contrôle pour respectivement -5,5 millions d'euros en 2015 contre -6,3 millions d'euros en 2014.
- (5) En 2015, mouvements de périmètre suite principalement à l'acquisition de 70 % du groupe Continental Outdoor Media (Afrique), au rachat des minoritaires de la société Megaboard Soravia GmbH (Autriche) et à l'acquisition du groupe Cemusa (Espagne, Etats-Unis, Brésil, Italie). En 2014, mouvements de périmètre suite principalement à l'acquisition de 85 % du groupe Eumex (Amérique Latine), à la prise de contrôle dans la société MCDcaux Inc. (Japon) par l'acquisition d'une participation complémentaire de 25 % et à la cession sans perte de contrôle par JCDecaux Amériques Holding (France) des titres de JCDecaux Chile SA (Chili) à Equipamientos Urbanos de Mexico SA de CV (Mexique).

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>En millions d'euros</i>		2015	2014
<b>RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS</b>		317,8	270,1
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	§ 10.1 & § 11.1	-81,4	-70,3
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	§ 10.4 & § 11.3	84,8	63,0
Charges liées aux paiements en actions	§ 5.2	2,9	3,0
Dotations nettes aux amortissements et provisions	§ 5.2 & § 5.3	251,1	263,5
Plus et moins-values de cession et résultat sur variations de périmètre	§ 5.2 & § 5.3	-3,4	-5,0
Charges nettes d'actualisation	§ 5.3	12,9	13,4
Intérêts financiers nets	§ 5.3	12,1	11,8
Dérivés financiers, résultat de change et autres		28,2	19,4
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>		<b>21,8</b>	<b>6,9</b>
Variation des stocks		8,6	-0,1
Variation des clients et autres créances		-6,1	-47,0
Variation des fournisseurs et autres dettes		19,3	54,0
<b>FLUX DE TRÉSORERIE ISSUS DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		<b>646,8</b>	<b>575,8</b>
Intérêts financiers payés		-20,3	-20,8
Intérêts financiers reçus		7,8	7,8
Impôt sur le résultat payé		-97,5	-82,1
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS ISSUS DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	§ 6.1	<b>536,8</b>	<b>480,7</b>
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		-209,0	-172,5
Décaissements sur acquisitions de titres de participation nets de la trésorerie acquise		-99,2	-52,8
Acquisitions d'autres immobilisations financières		-45,9	-42,0
<b>Total Investissements</b>		<b>-354,1</b>	<b>-267,3</b>
Encaissements sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		7,1	4,4
Encaissements sur cessions de titres de participation nets de la trésorerie cédée		5,6	0,0
Cessions d'autres immobilisations financières		5,3	6,7
<b>Total Désinvestissements</b>		<b>18,0</b>	<b>11,1</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS ISSUS DES INVESTISSEMENTS</b>	§ 6.2	<b>-336,1</b>	<b>-256,2</b>
Distribution mise en paiement		-124,7	-119,6
Décaissements sur acquisitions de titres de participation ne donnant pas le contrôle		-3,2	-0,7
Rachat d'actions propres		-502,8	-
Remboursement d'emprunts à long terme		-175,7	-24,8
Remboursement des emprunts de location financement		-8,3	-6,4
<b>Besoin de trésorerie (Financement)</b>		<b>-814,7</b>	<b>-151,5</b>
Encaissements sur cessions de titres de participation sans perte de contrôle		0,0	0,1
Augmentation des capitaux propres		19,5	10,4
Augmentation des emprunts à long terme		18,2	19,4
<b>Dégagement de trésorerie (Financement)</b>		<b>37,7</b>	<b>29,9</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS ISSUS DU FINANCEMENT</b>	§ 6.3	<b>-777,0</b>	<b>-121,6</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE</b>		<b>-576,3</b>	<b>102,9</b>
Trésorerie nette d'ouverture	§ 4.13	783,2	672,1
Incidence des variations des cours des devises et autres mouvements		11,5	8,2
Trésorerie nette de clôture <sup>(1)</sup>	§ 4.13	218,4	783,2

(1) Dont 233,2 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie et -14,8 millions d'euros de concours bancaires au 31 décembre 2015 contre respectivement 794,8 millions d'euros et -11,6 millions d'euros au 31 décembre 2014.



# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

## FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le 17 juillet 2015, à l'issue de l'Offre publique d'achat simplifiée (OPAS) dans le cadre de son programme de rachat d'actions portant sur 12 500 000 de ses propres actions au prix de 40 euros par action, JCDecaux SA a racheté un total de 12 500 000 actions, pour un montant de 500 millions d'euros. Conformément aux objectifs du programme de rachat d'actions qui a été financé majoritairement sur les ressources propres de la société et pour partie par tirage sur une ligne de crédit existante, les actions rachetées dans le cadre de l'OPAS ont été annulées le 20 juillet 2015, cette annulation permettant d'augmenter le bénéfice net par action.

Sur 2015, JCDecaux a poursuivi sa stratégie de développement par croissance interne et externe.

Le 18 juin 2015, le Groupe a finalisé l'acquisition de 70 % du groupe Continental Outdoor Media, leader de la communication extérieure en Afrique. Avec plus de 36 000 faces publicitaires et une présence dans 16 pays (Afrique du Sud, Algérie, Angola, Botswana, Cameroun, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Ouganda, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe), JCDecaux devient le numéro un de la communication extérieure en Afrique. Le groupe Continental est consolidé en intégration globale à l'exception de deux partenariats mis en équivalence.

Le 31 août 2015, le Groupe a acquis 70 % du capital d'Eye Catcher Media, leader péruvien de la publicité dans les transports et les centres commerciaux.

Le 16 novembre 2015, le Groupe a finalisé la réalisation de l'acquisition par sa filiale JCDecaux Europe Holding SAS des activités de Cemusa (Corporacion Europea de Mobiliario Urbano SA), filiale du groupe FCC (Fomento de Construcciones y Contratas) dédiée à la communication extérieure en Espagne, aux États-Unis, au Brésil et en Italie, les activités de Cemusa Portugal ne faisant pas partie du périmètre d'acquisition. Avec plus de 43 000 faces publicitaires supplémentaires en Mobilier Urbain et en Transport dans ces quatre pays, JCDecaux s'implante ou élargit ses positions dans des villes telles que New York, Rio de Janeiro, Brasília, Madrid et Barcelone ainsi que dans 41 aéroports dont ceux de Madrid et Barcelone. Le groupe Cemusa est consolidé en intégration globale à l'exception d'un partenariat mis en équivalence.

Sur 2015 le Groupe a également annoncé les accords suivants en cours de négociation/finalisation :

Le 19 octobre 2015, le Groupe et Publicis Groupe ont annoncé être entrés en négociations exclusives en vue d'une augmentation de la participation de JCDecaux dans le capital de Metrobus de 33 % à 100 %. L'opération est soumise à des conditions suspensives usuelles, notamment l'autorisation de l'Autorité de la concurrence.

Le 2 novembre 2015, le Groupe et Outfront Media Inc. ont annoncé avoir conclu un accord pour l'acquisition de l'activité latino-américaine d'Outfront Media par JCDecaux Latin America / Corameq, détenu à 85 % par JCDecaux SA. Cette transaction, qui devrait être finalisée au cours du premier semestre 2016, est soumise aux conditions habituelles de clôture, dont les autorisations réglementaires.

Les principaux partenariats et acquisitions réalisés en 2015 sont détaillés au paragraphe 2.1 « Principaux mouvements de périmètre en 2015 ».

## 1. MÉTHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

### 1.1. Principes d'établissement des comptes du Groupe

Les états financiers consolidés de JCDecaux SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 comprennent la société JCDecaux SA et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées et les coentreprises.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice 2015, arrêtés par le Directoire, et approuvés par le Conseil de Surveillance du 2 mars 2016, sont établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Les principes retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application :

- de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2015. Ces dernières sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm). Ces principes ne diffèrent par ailleurs pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB ;
- de positions comptables retenues en l'absence de dispositions prévues par le référentiel normatif.

Ces différentes options et positions sont détaillées comme suit :

Le Groupe a appliqué les normes, amendements de normes et interprétations suivants, adoptés par l'Union Européenne et applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

- L'IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique » ;
- Les améliorations annuelles des IFRS : cycle 2011-2013.

Les comptes consolidés ont été retraités au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et au 31 décembre 2014 de l'IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique » applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2015. L'application de l'IFRIC 21 précise la comptabilisation des taxes dues par une entité à une autorité publique en application de la législation fiscale et qui entrent dans le champ d'application d'IAS 37. L'application de cette nouvelle norme a pour impact la comptabilisation immédiate et en totalité des taxes, à la naissance du fait générateur de l'obligation telle que prévue par la législation fiscale.

Les changements décrits ci-dessus ont un impact de 0,8 million d'euros sur les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et au 31 décembre 2014 (de -1,2 million d'euros sur le poste « Fournisseurs et autres créditeurs » et de 0,4 million d'euros sur le poste « Impôts différés passif ») en lien avec la Contribution sociale de solidarité en France. Ils sont sans impact sur le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2014.

L'application des autres amendements et normes n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

En l'absence de précision définitive du référentiel IFRS sur le traitement comptable des engagements de rachat de minoritaires, les principes retenus dans les comptes consolidés 2014 sont maintenus et sont précisés au paragraphe 1.19 « Engagements de rachat de minoritaires ». En particulier, les effets de revalorisation et d'actualisation des engagements de rachat de minoritaires sont comptabilisés en résultat financier, et sont alloués sur le résultat des participations ne donnant pas le contrôle, sans impact sur le résultat net part du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations lorsque l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2015, qu'ils aient été adoptés ou non par l'Union Européenne. L'impact de ces normes et amendements est en cours d'analyse.

## **1.2. Périmètre et méthodes de consolidation**

Les états financiers des sociétés dans lesquelles le Groupe exerce le contrôle sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

La mise en équivalence est adoptée pour les coentreprises, sociétés sous contrôle conjoint, et les entreprises associées, sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable en matière de politique opérationnelle et financière.

Toutes les transactions entre les sociétés consolidées globalement sont éliminées.

Les résultats internes à l'ensemble consolidé sont également éliminés. Les plus ou moins-values sur cessions internes réalisées par une société mise en équivalence sont éliminées à hauteur du pourcentage de détention en contrepartie de la valeur des actifs cédés.

## **1.3. Enregistrement des opérations en devises dans la monnaie fonctionnelle des entités**

Les opérations libellées en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours du jour de la transaction. A la date d'arrêté comptable, les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture et les différences de change en résultant sont enregistrées dans le compte de résultat.

Les actifs monétaires à long terme détenus par une entité du Groupe sur une filiale étrangère pour lesquels aucun règlement n'est ni planifié ni susceptible d'intervenir dans un avenir prévisible, constituent une part de l'investissement net à l'étranger. Ainsi, en application des dispositions d'IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères », les différences de change portant sur ces éléments sont enregistrées dans les autres éléments du résultat global jusqu'à la date de cession de l'investissement ou de déqualification. Dans le cas contraire, les différences de change sont enregistrées dans le compte de résultat.

## **1.4. Conversion des états financiers des filiales**

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis en Euro qui est la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la société mère.

La conversion des actifs et des passifs des filiales étrangères dans la monnaie de présentation du Groupe s'effectue au taux de change en vigueur à la date de clôture et leur compte de résultat est converti au taux de change moyen de la période. Les écarts résultant de cette conversion sont affectés directement dans les autres éléments du résultat global.

Lors de la cession totale ou partielle, avec perte de contrôle, de la liquidation d'une entité étrangère, ou lors d'une acquisition par étapes avec prise de contrôle, les différences de conversion accumulées en capitaux propres sont recyclées dans le compte de résultat.

## 1.5. Utilisation d'estimations

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains postes de l'état de situation financière nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs corporels et incorporels, de la valorisation des titres mis en équivalence, de la détermination du montant des provisions pour avantages au personnel et des provisions pour démontage, ainsi que de la valorisation des engagements sur titres. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Ces méthodes d'évaluation sont plus précisément décrites, principalement dans le paragraphe 1.10 « Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles et des goodwill », le paragraphe 1.11 « Titres mis en équivalence », le paragraphe 1.20 « Provisions pour retraites et avantages assimilés » et dans le paragraphe 1.21 « Provisions pour démontage ». Le résultat des tests de sensibilité est donné au paragraphe 4.3 « Tests de perte de valeur sur les goodwill, les immobilisations corporelles et incorporelles » pour la valorisation des goodwill, actifs corporels et autres actifs incorporels, au paragraphe 4.4 « Titres mis en équivalence et tests de perte de valeur » pour la valorisation des titres mis en équivalence, au paragraphe 4.17 « Tableau des actifs et passifs financiers par catégorie » pour la valorisation des dettes sur engagements de rachat de minoritaires, et au paragraphe 4.12 « Provisions » pour la valorisation des provisions pour démontage et des provisions pour avantages au personnel.

## 1.6. Distinction courant / non courant

A l'exception des impôts différés qui sont classés en actifs et passifs non courants, les actifs et passifs sont classés en courant lorsque leur recouvrabilité ou leur paiement est prévu au plus tard 12 mois après la date de clôture de l'exercice. Dans le cas contraire, ils sont classés en non courant.

## 1.7. Immobilisations incorporelles

### 1.7.1. Frais de développement

Selon la norme IAS 38, les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès lors que le Groupe peut démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- l'existence d'avantages économiques futurs probables pour le Groupe ;
- la très forte probabilité de succès du Groupe ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les dépenses de développement immobilisées pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004 incluent principalement tous les coûts liés au développement, à l'adaptation ou à la mise en valeur de gammes de mobilier urbain, dans le cadre de propositions de contrats ayant une forte probabilité de succès. Ces dépenses comprennent également la conception et la construction de modèles et prototypes.

Le Groupe considère légitime d'activer les coûts des projets liés à la préparation des réponses aux appels d'offres. Compte tenu d'une part, de la nature des coûts engagés (conception et construction de modèles et prototypes), d'autre part du taux de succès du groupe JCDecaux dans le cadre de ses réponses aux appels d'offres de mobilier urbain, le Groupe considère que ces coûts constituent des activités de développement activables, et satisfont aux critères d'activation rappelés ci-avant. En effet, ces coûts se rattachent directement à un contrat donné et sont encourus pour l'obtenir. L'amortissement commence lorsque le projet est concrétisé par un succès à l'appel d'offres, et est étalé sur la durée du contrat. En cas d'insuccès, le montant activé est comptabilisé en charges.

Les frais de développement portés à l'actif sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

### 1.7.2. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles se rapportent pour l'essentiel aux contrats de Mobilier Urbain, Affichage et Transport reconnus lors de regroupements d'entreprises et sont amorties sur la durée des contrats. Elles comprennent également des droits d'entrée, amortis sur la durée des contrats, ainsi que des logiciels. Seuls les logiciels individualisés et clairement identifiés (notamment de type ERP), sont immobilisés et amortis sur une durée de 5 ans maximum. Les dépenses pour les autres logiciels sont constatées en charges de l'exercice.

## 1.8. Regroupement d'entreprises, acquisition de participation ne donnant pas le contrôle et cession de participation

La norme IFRS 3 révisée requiert l'application de la « méthode de l'acquisition » aux regroupements d'entreprises, qui consiste à évaluer à leur juste valeur les actifs et passifs acquis.